



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ "Risques et Assurance"

Niveau BAC +5, Université de Strasbourg

Année universitaire 2016-2017

En attente de validation par la CFVU et le CA de l'Université

Formation continue

153 heures

Tarif : 3850 Euros

Référence : MLR17-0360

Objectifs pédagogiques

Cette formation continue diplômante d'un an est proposée par la faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université de Strasbourg, en partenariat avec *Aléarisque* (Pôle Rhénan de gestion du Risque et de l'Assurance, www.alearisque.org). Elle s'adresse autant aux collaborateurs d'entreprises d'assurances que d'entreprises non financières qui souhaitent acquérir, compléter ou remettre à jour des connaissances dans le domaine de l'assurance et de la gestion des risques.

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'appréhender l'environnement économique et juridique dans lequel s'inscrit la gestion des risques au sein de leur entreprise.
- d'appréhender la problématique de l'assurance, de la réassurance et de la mutualisation des risques.
- de piloter la construction d'une cartographie des risques, d'analyser leur caractère transférable, ou non, au marché de l'assurance.
- de piloter la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) ou de Reprise d'Activité (PRA).
- de s'approprier la question de l'évaluation des risques de portefeuilles financiers.

Personnes concernées

- Collaborateurs (trices) des entreprises d'assurance, de courtage, Décideurs en charge du management des risques, Risk Manager, responsables financiers, juridiques, qualité, de contrôle interne, DAF, ingénieurs, ...
- Titulaires d'une licence (niveau BAC+3) ou d'un diplôme de niveau équivalent.

Programme

Module Risques 1 (Economie du risque, Gestion de portefeuilles financiers)

Module Assurance 1 (Assurances de responsabilité ; ERM et solvabilité ; Produits et entreprises d'assurance)

Module Risques 2 (Cartographie des risques ; Entreprise et risques industriels)

Module Assurance 2 (Protection sociale et retraites ; Gestion de sinistres)

Module Conférences (captive et réassurance, bigdata, programmes internationaux d'assurance, risques et BBC, courtage, ...)

Module mémoire

Méthodes pédagogiques

Les enseignements relèvent à la fois d'interventions de professionnels de l'entreprise (d'assurance ou autre) et d'universitaires spécialistes des disciplines enseignées (économie, gestion, finance, droit, ingénierie du risque, ...). Des conférences portant sur des thèmes d'actualité variés sont également proposées.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.

Evaluation

Evaluation écrite ou orale des modules ; Rédaction et présentation orale d'un mémoire intégrant le Plan d'Action Personnel. Le mémoire constitue pour le candidat au DU l'opportunité de développer un sujet en lien avec le projet de formation et le projet professionnel. Une alternance régulière est proposée entre apports méthodologiques et études de cas pratiques.

Responsable scientifique

Sandrine SPAETER, professeure des universités, Faculté des sciences économiques et de gestion, spaeter@unistra.fr

Demande de dossier au Service de la Formation Continue : Madame Michèle Liehr, michele.liehr@unistra.fr (03 68 85 49 92)

UE RISQUES 1

Economie du risque (18 heures)

L'objectif de ce cours est de comprendre ce que la théorie de la décision apporte à la problématique de la couverture des risques. Dans une première partie, il s'agira de jeter (ou de rappeler) les bases de la théorie du risque (définitions, coûts, mesures) et de la prise de décision en univers risqué. Dans une deuxième partie, les principaux résultats proposés par la théorie de l'assurance seront présentés (mutualisation des risques, transfert, couverture des risques majeurs).

Gestion de portefeuilles financiers (18 heures)

Ce cours a pour objectif de présenter les principaux actifs échangés sur les marchés financiers et de montrer comment ils sont évalués (actions, obligations, contrats à terme, ...). Dans le cadre de la gestion de portefeuille, la problématique d'un investisseur qui doit allouer sa richesse entre les différentes classes d'actifs sera traitée. La question de la gestion et de la couverture des risques grâce aux actifs dérivés sera également abordée.

UE ASSURANCE 1

Assurances de responsabilité (15 heures)

L'objectif de ce cours sera d'analyser l'aspect pragmatique de la couverture des risques liés à la responsabilité. Il s'agira notamment de présenter les agents économiques concernés par cette question et de comprendre quels risques peuvent être assurés et selon quelles modalités, ceci tant en termes de souscription qu'en termes de sinistres.

Dans une première partie, il conviendra de dresser un état des lieux des (ou de rappeler les) principaux types de contrats d'assurance couvrant le risque objet du cours. Dans une seconde partie, une analyse approfondie du contrat de responsabilité civile entreprise « standard » sera proposée. Dans une dernière partie, les contrats d'assurance de responsabilités spécifiques les plus présents sur le marché seront abordés (RC médicale, RC décennale, RC des transporteurs, RC des mandataires sociaux).

Produits et entreprises d'assurance (6 heures)

L'objectif de ce cours est de présenter les acteurs et le marché de l'assurance. Il est donc complémentaire aux cours « Assurances de responsabilité » et « Protection sociale et retraites ». Après un bref rappel de l'origine et du développement de l'assurance, seront évoqués les deux grands types d'assurance, à savoir : celles de dommages et celles de personnes ainsi que les services annexes à l'assurance. Les spécificités des différents organismes assureurs ainsi que des intermédiaires d'assurance seront ensuite analysées. La réglementation du marché de l'assurance fera encore l'objet d'une partie de ce cours, qui se terminera par une présentation de la situation européenne et mondiale de ce secteur d'activité.

ERM et solvabilité (12 heures)

Dans une première partie, l'ERM et l'univers du risque, pris dans leur contexte économique, seront présentés. Il s'agira notamment de comprendre comment la mise en place d'un cadre ERM se fait. Une seconde partie du cours sera consacrée à la présentation du contenu de la réforme prudentielle Solvabilité 2 et de son calendrier de mise en œuvre. Les impacts de Solvabilité 2 sur l'activité des entreprises du secteur de l'assurance seront également traités.

UE RISQUES 2

Cartographie des risques (15 heures)

Ce cours doit permettre aux stagiaires de maîtriser les éléments fondamentaux d'une cartographie des risques. Les différentes approches existantes seront présentées. Des exemples concrets d'utilisation de l'une ou l'autre approche par l'entreprise seront proposés.

Un point pourra également être fait sur la cartographie des risques industriels pour leur gestion en dehors de l'enceinte de l'établissement. Une analyse critique portera sur le principe de zonage basé sur les aléas avant de proposer une démarche plus globale d'évaluation des risques tenant compte des différentes formes de vulnérabilités au sein d'un territoire.

Entreprise et risques industriels (18 heures)

La gestion des risques exigeant du décideur des compétences multiples, des connaissances issues de champs disciplinaires nombreux et variés et une capacité à comprendre et à analyser des systèmes de plus en plus complexes et globaux, au sein desquels le monde d'aujourd'hui est quotidiennement immergé. Il est alors essentiel d'apporter aux stagiaires des éléments méthodologiques propres à faire interagir des savoirs et des savoir-faire issus de disciplines différentes. Ce cours doit permettre d'appréhender la place du risque au sein de l'entreprise en se plaçant du côté de l'entrepreneur et de l'ingénieur. Certains thèmes spécifiques compléteront l'approche comme, par exemple, la question de l'urbanisme et des fonds de garantie ou encore celle de la RSE et de la formation.

UE ASSURANCE 2

Protection sociale et retraites (15 heures)

L'assurance privée dans le domaine du risque maladie et vieillesse prend de plus en plus d'importance en France. Ce phénomène explique, en grande partie, l'augmentation significative des assurances complémentaires, obligatoires et facultatives. En particulier cela correspond aux enjeux de l'accord interprofessionnel ANI (Janvier 2013) en matière de couverture Santé collective. Après avoir présenté la problématique de la protection sociale et les enjeux liés aux retraites, ce cours présentera les différents types d'acteurs concernés par l'assurance des risques sociaux, leurs stratégies commerciales, ainsi que les types de produits proposés. Un focus particulier sera proposé sur l'ANI et ses conséquences sur les acteurs du marché.

Gestion de sinistres (15 heures)

Ce cours balaira la problématique de la gestion des sinistres ainsi que les défis majeurs auxquels les assureurs et courtiers sont confrontés aujourd'hui.

L'évolution de la gestion de sinistres est un enjeu stratégique pour l'assureur. Les trois. Seront ainsi abordés la (bonne) gestion des coûts d'indemnisation, le contrôle des coûts de gestion ainsi que le service aux clients. La question des leviers internes de performance à la disposition des acteurs de l'assurance sera également abordée.